

# Démolitions illégales à Gaza

## Partage international n° [196](#) - Décembre 2004

Dans un rapport publié en octobre 2004, le Human Rights Watch (HRW) déclare que non seulement les forces israéliennes détruisent les habitations de la Bande de Gaza proches de la frontière avec l'Égypte, mais qu'elles étendent la zone de démolition, que les résidents présentent ou non un danger supposé. L'armée israélienne a illégalement rasé des milliers d'habitations sans nécessité militaire, afin de chasser les Palestiniens de la zone frontière entre Gaza et l'Égypte, et afin de créer une zone tampon. Le gouvernement israélien exige maintenant la destruction de centaines de maisons supplémentaires dans le cadre d'un plan visant à se « désengager » du territoire.

Le HRW estime que la Force de défense israélienne (IDF) « a fait 16 000 sans-abri au cours des quatre dernières années, sans s'inquiéter de savoir si leurs maisons présentaient un véritable risque militaire ».

La loi internationale stipule qu'une force d'occupation ne peut détruire des propriétés civiles que « lorsque des opérations militaires rendent ces destructions absolument nécessaires. La destruction de propriétés afin d'accroître la sécurité générale des forces d'occupation, ou à titre préventif contre d'hypothétiques menaces, est interdite ».

« La conduite d'Israël dans le sud de Gaza part de la présomption que tout Palestinien est un terroriste en puissance et que toute maison constitue une base d'attaque, explique Kenneth Roth, directeur du HRW. Une telle politique de destruction en masse de maisons constitue une grave violation de la loi internationale humanitaire visant à protéger les civils. »

D'après un communiqué de presse du HRW, le gouvernement israélien a approuvé à la mi-mai un plan prévoyant l'élargissement de la zone tampon en détruisant « des dizaines, peut-être des centaines » de logements. L'IDF aurait ensuite recommandé la démolition de toutes les habitations situées à moins de 400 mètres de la frontière. Une telle destruction laisserait sans toit des milliers de Palestiniens

supplémentaires, dans l'une des régions les plus peuplées de la planète.

Le rapport examine également l'ampleur des destructions, par Israël, des maisons et des infrastructures de Rafah, en mai, en représailles manifeste pour la mort de cinq soldats de l'IDF tués par des militants palestiniens. D'importantes opérations de l'IDF au cours de ce mois ont entraîné la destruction de 200 maisons, dont beaucoup étaient situées au centre de la ville, loin de la frontière. Des bulldozers blindés ont foncé à travers les maisons et les échoppes, défonçant les routes sans discrimination, détruisant les conduites d'eau et les écoulements d'eaux usées. Ils ont aussi transformé deux grands champs cultivés en terre stérile.

« Les Etats-Unis et les gouvernements européens ont omis de reprocher à Israël son manque de respect de la loi internationale. Bien au contraire, ils financent la reconstruction des maisons après leur destruction », affirme HRW. Le rapport encourage les gouvernements étrangers à exiger qu'Israël dédommage les victimes ou rembourse aux donateurs les fonds dépensés pour réparer les destructions illégales.

Palestine

**Sources** : Human Rights Watch

**Thématiques** : [politique](#), [Économie](#)

**Rubrique** : [Le respect de la loi](#) (« Chaque fois qu'il y a affaiblissement de la loi... et accroissement général du désordre, alors je me manifeste. » (Bhagavad Gita). La promesse de Krishna, l'Avatar, semble particulièrement d'actualité. C'est pour tenir cette promesse que Maitreya, l'Avatar de notre ère, est présent dans le monde à une époque où l'anarchie est si répandue. Lorsqu'une nation parvient à l'âge adulte, à la maturité, les relations qu'elle établit avec les autres changent du tout au tout. Elle commence à respecter l'autorité de la loi qui unit toutes les nations, les liant dans leurs responsabilités et leurs besoins mutuels. Le développement vers la maturité se signale précisément par un tel respect des lois que les hommes ont estimées nécessaires pour vivre ensemble en paix... Lorsque, parmi les nations, l'on ignore l'autorité de la loi, c'est le monde entier qui en souffre. » (Le Maître — PI, avril 2004) Actuellement, les traités et les résolutions de l'Onu sont méprisés, et les lois nationales et

internationales sont bafouées. Dans ce contexte,  
nous présentons des brèves mettant en exergue la

nécessité d'un respect renouvelé de la loi.)